

LE LIVRE DES MEREUX



le livre des meroux

NUMÉRO SPÉCIAL : MONTSÉGUR



BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREUX
o DU MOYEN-AGE o

ASSOCIATION LOI 1901 J.O du 21.5.1986

n° 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

PRESIDENT: LABROT Jacques ,Licence et D.E.U.G d'Archéologie et d'Histoire de l'Art

TRESORIER: LOISON Lilliane.

SECRETAIRE GENERAL: HENCKES Jacques ;chargé de la de la section d'animation culturelle et audio-visuelle du Centre.O.N.M.Palmes Académiques.

BENSOUILAH Salah, Numismate

BILLIOUD François:Numismate Jetonophile. -Journaliste.

COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

BARBIER, Marc, Musées du Nord de la Haute-Marne

BRENON, Anne, Centre National d'Etudes Cathares.

COLARDELLE, Michel. Inspection Générale des Musées classés et contrôlés.

COLLIN, Bruno, Administration des Monnaies et Médailles. Musée Monétaire.

DELAPORTE, Jacqueline, Musée des Antiquités de Rouen.

DEPEYROT, Georges , C.N.R.S

DHENIN, Michel, Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).

DUFAY Bruno, Archéologue Départemental des Yvelines.

ESCUDIER, Denis, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

GAINEBET, Claude, Université de Nice (Folklore Médiéval).

SAINRAT, Jean-Guy † Archéologue Départemental.

SAINT MARTIN (DE), Claude, Musée de Saint-Antoine Noble-Val.

TRAVIER Daniel, Musée des Vallées Cévenoles.

WILLESME, Jean-Pierre, Musée Carnavalet.

CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

BALAGUER, Anna-Maria, Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone)

CRUSAFONT, Miquel, Numismate Médiéviste (Sabadell-Barcelone)
rédacteur de la revue Acta-Numismatica.

MITCHINER, Michael, Numismate Médiéviste (Sanderstead)

VAN-LAERE, R. Trésorier de la Société Royale Belge de Numismatique.

MONTSEGUR: ECLAIRAGE D'UN SITE PAR LES TEXTES, L'ARCHEOLOGIE,
LA NUMISMATIQUE
#####

Dans le contexte de recherches qui est le nôtre en France, il est encore rare, en ce qui concerne l'époque médiévale que la conjonction d'un faisceau d'éléments historiques et scientifiques soit suffisante pour obtenir un éclairage d'ensemble d'un site précis. Après plusieurs décennies de recherches dans de multiples domaines et en dépit d'une aura artificielle, ésotérico-mystique et fabuleuse qui a longtemps contribué à brouiller les cartes, la recherche parvient enfin, lentement, à dégager les aspects réels et sans artifices de la vie quotidienne d'un site fortifié sur lequel plusieurs centaines de personnes ont vécu leurs convictions et ont choisi de défendre souvent jusqu'à la mort leur droit à la liberté de vivre selon leurs choix.

LES SOURCES HISTORIQUES: ce sont les interrogatoires des inquisiteurs de l'Eglise Catholique, pratiqués auprès des survivants ou des visiteurs épisodiques. Notamment les dépositions devant l'inquisiteur FERRIER. Ces sources nous font connaître plus de mille personnes ayant vécu à Montségur plus ou moins longtemps dans un espace de 40 ans, entre sa reconstruction et sa chute après le siège. Les sources qui touchent au siège lui-même en 1243-44 mènent à une estimation approximative de près de 400 personnes, plus de 150 laïcs garnison comprise et plus de 200 religieux des deux sexes. Rarement, site aura bénéficié de si longues énumérations.

LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES: Une équipe de bénévoles poursuit avec passion méthode et acharnement, depuis près de 25 ans et en dépit des difficultés propres au site, les fouilles du "Pog". Les résultats obtenus apportent un éclairage complémentaire à celui des textes qui renouvelle totalement la problématique du site, dans la mesure où pratiquement rien ne subsiste du château et des défenses contemporaines du siège. Les murailles actuelles ayant été édifiées durant la période d'occupation "royale" par la famille de Lévis. Il faut en fait, tenter de lire "au sol" les traces plus anciennes de fortifications. Parmi le mobilier découvert, la numismatique vient trouver sa place.

LES ELEMENTS NUMISMATIQUES : monnaies, mais aussi méreaux en plomb et jetons viennent s'ajouter aux détails des textes pour éclairer la vie économique du site. C'est cet aspect que je vais tenter de préciser plus particulièrement ici.

En 1206 se tient à Mirepoix un des 4 conciles Cathares connus; plus de 600 hérétiques se rassemblent, selon un témoin interrogé plus tard par l'inquisiteur Bernard de Caux.

Ce rassemblement est confirmé par la déposition de Raymond de Pérelle ancien seigneur de Montségur devant l'Inquisiteur Ferrler en 1244. Il semble ainsi que l'un des buts de ce rassemblement ait été de demander à Raymond de Pereille de reconstruire le CASTRUM de Montségur alors à l'état de ruine. Cependant, il faudra attendre 1232 pour que Montségur devienne réellement "domicilium et caput" -siège et "tête" de l'Eglise Cathare. A cette date, les craintes des hérétiques se sont confirmées, l'occupation française est omniprésente, le comte de Toulouse en liberté surveillée et l'Eglise Catholique enclanche le nouveau système répressif de l'Inquisition. Ces facteurs poussent les Cathares à entrer dans la clandestinité pour survivre.

Par les dépositions d'anciens sergents de la garnison de Montségur, Guillaume de Bouan, Bernard de Joucou, et surtout Berenger de Lavelanet, nous savons que cette année-là, quelques hommes armés se portèrent à la rencontre d'un groupe d'une vingtaine d'hérétiques et les escortèrent nuitamment jusqu'au chateau de Montségur. Leur évêque, Guilhabert de Castres supplie Raymond de Pérelle de les accueillir afin que l'Eglise "ait son siège et sa tête" et qu'elle pût, de là, envoyer et défendre ses prédicateurs. Le seigneur accepte après beaucoup d'atermoiements. Des ordinations sont effectuées alors parmi le clergé venu du Toulousain, de l'Agenais. La haute hiérarchie est bien certainement présente. Dès lors tous les témoignages attestent que l'Eglise Cathare s'est organisée sur le site qui devient peu à peu le centre d'un réseau de communications "religieuses". Parfaits et prédicateurs vont et viennent, séjournant quelques temps pour se "ressourcer", se reposer, prier entre deux missions. Les relations demeurent régulières sinon étroites entre le clergé cathare de France et celui d'Italie. Ainsi, par deux fois, en octobre 1243, puis en janvier 1244, même durant le siège, un parfait, Raymond de Nior et un agent de liaison, Jean Rey, apportent au chateau une lettre des Cathares de CREMONE (Ces détails sont à rapprocher de la découverte du Trésor dit "de l'Arsenal de Toulouse, enfoui vers 1215 durant le siège de la ville par Simon de Montfort, étudié par G. Depeyrot, qui contenait parmi plusieurs milliers de monnaies de Toulouse, de Melgueil, de Rodez et de Cahors, une obole de Crémone). Dès lors, régulièrement à travers les témoignages et les interrogatoires, les témoins vont fuir et se réfugier à Montségur. La petite garnison naturelle de Pereille se renforce par l'afflux des chevaliers "faidits" ou dépossédés de leurs terres et de leurs écuyers et sergents. Certains viennent "bénévolement" pour poursuivre la lutte, parfois même du Roussillon ou de la Cerdagne : ("ils restèrent bien à Montsegur pendant 4ans et de là, faisaient la guerre contre Simon (de Montfort); selon le témoignage de Pierre de la Caune de Lordat "Doat XXIV f°267 a,b) d'autres viennent se louer comme mercenaires, pour vivre: ("..Comme ledit (chevalier) Arnaud (Des Pujols) n'avait pas de quoi vivre, il monta au chateau de Montségur et vécut avec Raimond de Pereille qui pourvoyait à ses dépenses et à celle de sa femme = déposition du 12 fev 1246 d'Arnaud de la Bruyère, ms 609 f°86b) En effet, nombreux furent les chevaliers ou sergents venus avec leur maîtresse, ou leur épouse.

Il s'agissait donc bien dans l'esprit des intéressés d'une installation de longue durée et non pas d'un temps limité de garnison. La poussée des événements conditionnait ces installations. Toutes les chroniques l'attestent, l'Eglise Catholique ne s'est pas trompée longtemps sur l'importance nouvelle du site de Montségur et sur la nature de la menace qu'il faisait peser: Selon Guillaume de Puylaurens (chap XLVI) il y avait là le refuge public de toutes sortes de malfaiteurs et d'hérétiques. C'était comme la synagogue de Satan en raison de la puissance du château... situé sur une roche élevée et inexpugnable." La Chanson de la Croisade " (laisse 143) décrit l'évêque de Toulouse accusant le comte d'avoir laissé fortifier le pic pour servir à la défense des hérétiques.

Pendant ce temps, la vie sur le Pog s'organise en dépit d'un certain manque de confort. On voit les sergents de la garnison escorter régulièrement de nuit les groupes de parfaits et de parfaites soit vers la vallée, soit pour leur faciliter la "remontée". Un homme armé pour chaque parfaite lorsque ce sont des femmes (relation de Bernard Cairola de Joucou : Chaque homme reçoit une somme de 12 deniers toulzas (toulousains) comme rétribution, ceci vers 1240) Des expéditions armées comme celles d'Avignonnet, partent, en "guérilla" du château, pour massacrer les inquisiteurs ou attaquer les troupes ennemies. Philippa, femme de Pierre Roger de Mirepoix, voit arriver plus de cinquante cavaliers, une nuit, au château, qui repartent le lendemain. Des armes sont livrées régulièrement et selon de nombreux témoignages, pour équiper le site. Ainsi, un certain Guillem-ramond de Moissac, originaire de Queille envoie 2 arbalètes par un messenger inconnu vers 1242, puis un chapel de fer et un pourpoint par Guillaume Delpech de Fanjaux vers 1243 (témoignage de Gaillard du Congost). Le même personnage fait passer deux arbalètes, un chapeau de fer et de l'argent par Raimond Jean de Lascoumes et Guillaume Mir de Queille pour pouvoir louer des partisans contre les français durant le siège. (témoignage de Béranger de Lavelanet). S'agissait-il d'un "armurier" fabricant d'armes ou d'un marchand d'armes? d'autres spécialistes montent régulièrement pour entretenir les arbalètes et les "préparer": "Arnaud du Villar de Lordat vient 4 jours au château vers 1241, à cet effet selon Raimond de Pereille lui-même. On voit venir un maître des arbalétriers, puis durant le siège un ingénieur capable d'organiser la constructions de machines et de pierrières, envoyé par le bayle du comte de Toulouse Bertrand Roque. Sont encore livrés durant le siège, 12 cordes et 2 frondes pour servir à la pierrière et une arbalète (déposition en 1246 d'Arnaud de Miglos, chevalier, bayle de Quié). Le Château dispose enfin d'un portier, le sergent guillaume Gironda.

Passons sur les péripéties bien connues des combats, pour aborder l'organisation civile de la population composée des parfaits des deux sexes, des femmes des hommes d'armes et des chevaliers. Parmi le clan seigneurial on compte au moins 13 femmes et un enfant. Quelles qu'aient été leurs anciennes conditions sociales, les parfaits et les parfaites "revêtues" se devaient de travailler.

LE RAVITAILLEMENT: les chevaliers organisent des collectes auprès des fidèles des différents diocèses et regroupent de grandes quantités de grains : blé, orge, froment etc.. chaque village est sollicité. Des collectes d'argent s'effectuent parfois en même temps. Les grains sont convoyés également par des hommes d'armes. Pierre Roger de Mirepoix et ses hommes d'armes "allaient par les villes avec les hérétiques et quand les hérétiques trouvaient du blé ou de la farine, ils achetaient du blé, de la farine, des fèves ou des légumes et les envoyaient à Montségur. Et quand ils trouvaient quelqu'un qui ne voulait pas vendre du blé ou de la farine aux hérétiques (les temps étaient durs pour tous) le témoin, Pierre Roger et tous les partisans du château nommés prenaient bon gré mal gré ce blé ou cette farine et lui donnaient après ce qu'ils voulaient" (Témoin: B. Cairola. Joucou). Ces réquisitions sont parfois plus brutales et ressemblent alors à un vol armé manifeste, comme ces têtes de bétail ramenées de force de Pamiers, dont quatre malheureuses vaches enlevées à un paysan, Pierre de la Caune de Lordat, dont on a conservé la déposition et qui se rendit en vain à Montségur pour réclamer ses vaches. (sans doute déjà débitées et consommées).

Cependant, durant ces nombreuses années et jusqu'à la date du siège, on assiste à des allées et venues incessantes de villageois de tous les hameaux et bourgs environnant du pays d'Olmes et jusqu'à Mirepoix, parfois de plus loin. Les registres de l'inquisition distinguent soigneusement plusieurs catégories de visiteurs chargés de vivres et de denrées comestibles: - les croyants et les sympathisants de la secte, fervents, qui montaient faire don d'aliments aux seuls parfaits et qui les adoraient ensuite selon les rites habituels. Les parchemins énumèrent ces denrées: huile, sel, poivre, blé, pain, vin, poissons, miel, figues sèches, légumes, fèves et autres comestibles. Les parfaits ne mangeant pas de viande par conviction religieuse, celle-ci était destinée à la seule garnison. Aucune mention de viande à destination des parfaits n'est mentionnée, ni même à destination des hommes d'armes à l'exception du bétail réquisitionné. - les sympathisants trop pauvres pour faire don des aliments, ou désireux de tirer une compensation de la perte des denrées livrées, (c'est à dire de les vendre probablement sans prendre de bénéfice), qui fournissaient les seuls parfaits et qui les adoraient ensuite.

- les opportunistes, sans conviction religieuse particulière qui venaient livrer leurs denrées et les vendre ou "en tirer leur profit" comme le précise Philippa de Mirepoix. Ceux-la vendaient "indifféremment aux hérétiques et aux autres" selon les textes, ils n'adoraient pas les parfaits et ne mangeaient jamais à leur table. Il s'agissait de pur commerce. Parmi les croyants, on trouve d'ailleurs un MARCHAND, Pierre Robert, qui rejoindra les parfaits sur le bûcher en 1244. Pour effectuer tous ces achats auprès des visiteurs, les parfaits devaient disposer de beaucoup d'argent. Nous avons vu que des collectes financières étaient effectuées en leur faveur. Ils percevaient également des dons et des legs testamentaires allant souvent de 20 à 100 sous

toulzas versés directement ou à valoir sur les biens du défunt lorsque les parents ou les héritiers entreraient en possession des terres après la guerre (à cause des confiscations pour hérésie). On sait en outre que les parfaits qui ne possédaient rien en biens propres, mais qui devaient gérer des sommes considérables pour l'Eglise (achat de vivres, paiement des escortes etc..) jouaient en fait le rôle de banquiers auprès des croyants et des sympathisants qui leur confiaient en dépôt leurs péculs. Cette pratique devait être très courante de la part des visiteurs en ces temps troublés, comme le Pog semblait le seul asile suffisamment sûr, abritant des gestionnaires intègres puisque religieux. En effet, un témoin prend la peine de préciser dans sa déposition qu'il n'eut jamais de dépôt des hérétiques, ni aucune familiarité d'eux. Ainsi, on voit après le siège, le barbier Pierre de Flairan s'inquiéter auprès d'Arnaud-Roger de Mirepoix du sort des fonds de Montségur, ayant perdu lui-même 300 sous qu'il avait laissés en dépôt aux hérétiques dans le castrum". C'était une somme considérable, même pour un barbier, sans doute la majeure partie de ses économies en espèces. Par comparaison, on voit des parfaits remettre à Pierre Roger de Mirepoix (en remerciement?) 400 sous toulzas. Certains, désespérant peut-être de recouvrer des sommes prêtées, font dire à leur débiteur d'avoir à payer la dette directement au profit des parfaits de Montségur. Ainsi, 200 sous melgoriens appartenant à Pons de Villeneuve doivent être versés par Raimond Boué à l'évêque cathare Guilhabert de Castres pour les partages entre les "bons-hommes" de Montségur (témoignage d'A. Roger de Mirepoix). Pour gérer de telles sommes, il devait se trouver parmi les parfaits d'anciens comptables sans que les textes nous apportent de précision. Ce rôle pouvait être joué par d'anciens marchands connaissant les manipulations d'argent, comme ce Pierre Robert. Dans la chronique de Guillaume Pelhisson, (traduction Duvernoy pp 42-43) on parle d'une dame Cadolle Brenqueyre, fille de Bernard Raimond LE CHANGEUR. Le texte semble laisser supposer qu'elle mourut à Montségur. Si cela était le cas, on peut supposer, sans préjuger des antécédents de son père, qu'elle a pu connaître les principes du change et du maniement de l'argent. Quoiqu'il en soit, la gestion de telles sommes qui ne sont exprimées qu'en unités de compte, devait représenter des masses monétaires considérables sous forme de numéraire. On comprend alors très bien les préoccupations de la communauté des Parfaits qui décident d'évacuer du site menacé par le siège, ce que l'on a qualifié depuis de "trésor de l'Eglise Cathare": "...il dit que l'Hérétique Matthieu lui dit que ledit Matthieu et Pierre Bonnet, diacre.. quand ils sortirent de Montségur et en tirèrent l'or, l'argent et de la monnaie en infinité, passèrent par l'endroit où les hommes (du village) de Camon montaient la garde. (ils avaient dû être réquisitionnés dans l'armée croisée) ils leur donnèrent .. les chemins par où passer et sortir librement. Ces hérétiques allèrent alors à la grotte du Sabartès que tient Pons-Arnaud de Chateaufort cette année." (remarque: le témoin déposant fait observer sa conversation ultérieure avec l'hérétique Matthieu qui était donc revenu de cette expédition pour lui en parler. Le trésor ainsi convoyé, il n'y a pas lieu de le chercher à l'heure actuelle, puisqu'il a été pris en charge

par P.A de chateauverdun et bien évidemment transporté ailleurs,réparti selon les besoins sans cesse croissants des membres de l'Eglise en fuite Ici ou là.(déposition d'Imbert de Salles près Cordes en 1244).L'importante quantité de numéraire correspondant aux sommes énumérées en monnaie de compte transparait à travers les témoignages concernant la remise par les parfaits à P.R de Mirepoix des 400 sous toulzas (qualifiés par Guill. de Bouan de paye ou de don) .Un autre témoignage dit que les hérétiques apportèrent à P.R une pleine couverture d'argent(témoin:Imbert de Salles). Il est question ailleurs d'un autre dépôt monétaire de 400 sous toulzas en sûreté vers Fanjaux ou en Lauragais et le témoin est chargé par l'évêque Bertrand Marty de prévenir son frère Raimond Marty à ce sujet. D'autre part, au barbier Pierre de Flairan qui demandait après le siège des nouvelles de ses 300 sous à Arnaud Roger de Mirepoix,celui-ci, selon son témoignage lui répondit que c'était Pierre-Roger de Mirepoix qui avait eu tous les dépôts du château. La pleine couverture d'argent aurait pu dès lors contenir la totalité de ces dépôts et non pas le seul don des 400 sous. Etait-il concevable que l'Eglise Catholique et les chefs des troupes royales laissent passer P.R chargé d'une telle masse monétaire sans lui en demander la provenance(qu'il devait être bien en peine de prouver? sauf à disposer de livres de comptes ou de pièces comptables,enregistrant les versements et les noms de leurs propriétaires ainsi que les dates de versement-Mais à ce moment, de tels documents impliquant des croyants auraient été compromettants pour leurs propriétaires nommément désignés et l'argent suspect aurait été de toute manière confisqué?Aucun moyen d'éviter de susciter la tentation par une telle masse d'argent,. Ne seraient-ce pas ces sommes qui auraient été évacuées par une seconde équipée attestée par plusieurs témoignages? : " ..Quand les hérétiques sortaient du chateau de Montségur pour être livrés à l'Eglise et au roi, P.R de Mirepoix garda dans le chateau Amiel Aicart et Hugon son compagnon hérétique et dans la nuit,après que les autres hérétiques aient été brûlés en tas(cum trassa?) ledit P.R cacha ces hérétiques et ils s'évadèrent.Et ce fut fait pour que l'Eglise des hérétiques ne pût perdre son trésor qui était caché dans les bois et ces deux-là le connaissaient.Le témoin l'entendit d'Alzieu de Massabrac qui les avait vus et de Guillaume Dejean de Lordat qui les vit après leur évasion du chateau! N'y a t'il pas eu confusion dans l'esprit du témoin? (A.R de Mirepoix)? Guillaume de Bouan précise qu'ils furent descendus du chateau avec une corde,par le précipice,sous le chateau de P.R la nuit du jour ou le chateau fut livré.Bérenger de Lavelanet a entendu dire à Raimond Monic qu'Amiel Aiquart,Poitevin et deux autres hérétiques furent cachés sous terre à la reddition(sans savoir comment) et qu'ils allèrent à Caussou puis de là à Prades et au chateau d'Usson.Bernard Cairola de Joucou fut mis au courant de cette fuite,sans plus de détails. Si l'ensemble de ces témoignages est loin de faire la lumière sur ces événements,nous pouvons au moins comprendre que deux opérations successives d'évacuation des fonds -propres à l'Eglise d'abord -de l'ensemble des dépôts dits "de banque" confiés à eux en gestion,ensuite,ont été nécessaires.

Les 400 sous de Fanjeaux n'auraient constitués qu'un autre dépôt indépendant déplacé très antérieurement lorsque tous pouvaient encore circuler? Pour des "banquiers" sans cesse traqués et en déplacement, la gestion de sommes importantes ne devait pas être simple, d'où la nécessité minimale de pouvoir compter sur des lieux d'asile sûrs, comme Montségur, afin de pouvoir s'organiser un minimum de temps. Il fallait ensuite pouvoir transmettre et faire suivre les informations d'un gestionnaire responsable local à un autre (ils ne devaient pas être si nombreux) et donc utiliser des agents de liaison et des messagers, sous forme de réseaux bien construits. Cependant, bien des problèmes devaient subsister dans une telle organisation en période de répression, d'où la préoccupation de l'évêque soucieux d'informer son frère du lieu de dépôt dans ce cas. Ce souci d'évacuer "en catastrophe" des dépôts monétaires semble avoir été relativement fréquent: Michel Roquebert, dans son ouvrage "mourir à Montségur, p386) en donne un autre exemple moins connu: en 1242, sans doute à l'arrivée des troupes d'Humbert de Beaujeu, les parfaits d'Hautpoul avaient caché 200 sous dans la Montagne Noire, L'orage passé, ils les récupérèrent" (Doat 24-231a). Si l'on reprend les termes latins exacts pour qualifier le contenu du premier dépôt évacué: "aureum, et argentum, et peccuniam infinitam" on peut considérer que le troisième terme qualifiant la partie numériquement majeure du lot désignait en fait une énorme quantité de petite monnaie de billon, par opposition aux monnaies plus fortes de bon argent, et aux pièces d'or plus rares telles les "marabotins" d'origine arabe, rencontrées parfois anciennement dans la circulation monétaire locale et aussitôt thésaurisées, à moins qu'il ne s'agisse de petits blocs ou lingots de métal coulé à partir d'objets fondus selon une pratique courante en cas de besoin et plus facilement monnayables au poids du métal fin. Les monnaies d'argent de frappe récente devaient être des pièces de titre élevé comme les "toulzas" ou toulousaines souvent thésaurisées, de même que les "raimondines" d'Albi et les pièces de Carcassonne, au contraire des "melgoriennes" que l'on rencontre souvent sur le site parmi les objets "archéologiques" et qui constituaient sans doute la majeure partie du billon. Rappelons que selon les documents connus, en 1207 et en 1224, un sol ou sou melgorien valait 1/2 sol toulousain, en compte.

QUELQUES ELEMENTS -REPERES DE NUMISMATIQUE: Il faut ici différencier la monnaie "de compte" théorique des monnaies réelles. Si l'on prend la base théorique habituelle des équivalents en monnaie de compte, 1 LIVRE= 20 SOUS= 240 DENIERS. En monnaie réelle, le denier existe seul, sous et livres ne sont que des éléments théoriques. Pour réaliser des sommes de compte en espèces, il fallait donc le plus souvent tout convertir en deniers. Ainsi, 400 sous représentent en principe, quelle que soit la monnaie de base (toulza ou melgueil) une masse de 4800 deniers. Cette estimation reste malgré tout théorique et n'indique qu'un ordre de grandeur car elle ne

reste valable qu'à la condition que le dépôt monétaire soit constitué exclusivement de pièces de la même monnaie (ex: 4800 deniers de melgueil). En réalité les choses sont plus complexes car un "trésor monétaire" est très rarement uniforme. Si l'on prend l'exemple du trésor dit "de l'Arse-
nal de Toulouse enfoui vers 1215, durant le siège de la ville par Montfort, il contient plus de 2000 monnaies parmi lesquelles 73 deniers et 33 oboles de Toulouse, 139 deniers et 58 oboles de Melgueil, 916 deniers et 29 oboles de Rodez 1072 deniers et 37 oboles de Cahors et quelques pièces d'autres cités. En fait, à cette époque, les monnaies de compte d'une dénomination identique ne s'échangent pas au vu de leur énoncé nominal mais par l'intermédiaire des poids "de fin" de monnaie réelle qu'elles représentent. Depuis la fin de l'époque carolingienne, le poids des deniers n'a cessé de diminuer bien que l'on se soit efforcé de régulariser le mouvement en le rapportant à un denier-poids variable selon la livre de compte employée et avec la taille plus ou moins proportionnelle de 20 ou 24 deniers à l'once de cette livre (20 ou 24 sous soit 240 ou 288 deniers à la livre). Le glissement à 24 à l'once caroline était effectif lors de l'apparition des deniers féodaux. Mais au XIIème siècle, l'adoption des marcs régionaux acheva de différencier les frappes et sema la confusion. Les deniers-poids de chacun d'eux fixant momentanément le poids du denier local correspondant. A cette époque, tandis que le denier de Paris était à 192 (pièces) au marc de 8 onces le denier de Melgueil était à 218 (pour 216) au marc de Montpellier de 9 onces soit 1gr 09 au lieu de 1gr 27 pour Paris. Mais la baisse des poids se poursuit ensuite : le melgorien passe à 240 (pièces) au marc, ou 20 sous, en 1273 (0,99gr). MALGRE L'ABANDON GENERAL DU TITRE DE FIN (12 deniers comme étalon logique) certains deniers comme le "toulza" ou toulousain conservèrent longtemps un titre de fin élevé: d'abord à 10 deniers (moneta decena), à 8 deniers (octena) puis à 7 deniers (septena ou 7/12ème de fin) déjà établi lorsque Raimond VI de Toulouse promet en juillet 1205 de ne jamais altérer la monnaie "septena" créée par son père. Raimond VII prête le même serment en 1222. Au contraire, le denier Melgorien est déjà de 5 deniers (5/12ème de fin) dès 1125, et il passera en 1273 à 3d 18g comme le denier tournois du roi. A la lecture de ces éléments complexes on comprend mieux la nécessité de confier les opérations de banque et de "gestion de dépôts monétaires" à des spécialistes, changeurs et marchands. On a évoqué précédemment la présence probable de tels comptables parmi les parfaits dont c'était l'ancienne profession. En parcourant les textes, il ne faut pas négliger complètement l'analyse anthroponymique et les éléments que l'on peut en retirer notamment en ce qui concerne les noms provenant du métier exercé. Rappelons que c'est seulement à partir du XIIIème siècle, en particulier dans le midi, que les surnoms et les noms de métiers tendent à devenir héréditaires, dans la mesure où ces métiers tendaient bien souvent à devenir eux-mêmes transmissibles et donc "héréditaires". On en verra de nombreuses traces dans le paragraphe abordant les

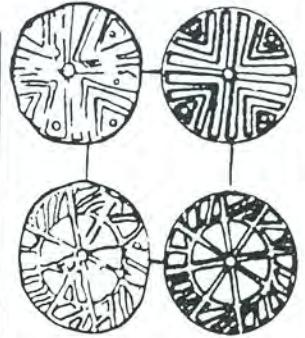
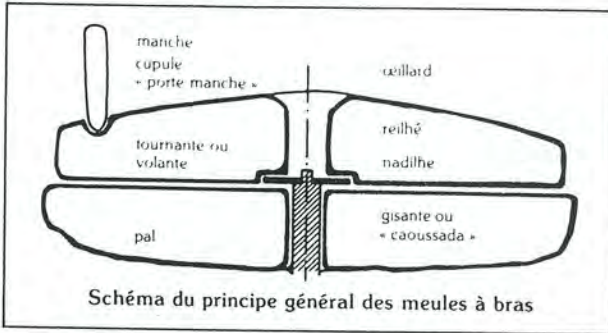
métiers exercés par les membres de la communauté de Montségur. Mais ici, nous en avons peut-être un exemple avec le nom du parfait Jean CAMBIAIRE arrêté en 1233 ou 34 à Montségur sur ordre du bayle du comte de Toulouse. CAMBIAIRE (à rapprocher de l'italien cambio=le change) avait deux valeurs en occitan ancien: -cambier ou changeur de monnaies

-préparateur ou vendeur de chanvre(cambe).

Il apparaît à Montségur en 1224 .diacre vers 1228, il tenait à Mirepoix une maison où il prêchait. si on ne peut rien conclure de certain d'un nom, on ne peut écarter systématiquement l'hypothèse qu'il ait tenu au préalable un emploi de change ou même qu'il ait appris les rudiments d'un père changeur. De manière générale, si les parfaits devaient dépenser beaucoup d'argent pour leurs besoins(escortes, défenses etc..) ils étaient capables d'en gagner de leurs mains et par leur travail.

LES METIERS A MONTSEGUR -Les femmes travaillaient dans des ateliers de COUTURIERES dont certains produisaient de la confection féminine(voiles, chemises, gants), d'autres, des chausses pour hommes. Les parfaits avaient un atelier de TAILLEURS qui fabriquait des pourpoints pour les soldats. Tous ces produits ne semblaient pas seulement destinés aux seuls occupants et à la garnison, mais à la vente ou éventuellement au troc avec les visiteurs. Certains d'entre ces derniers apportaient sans doute la matière première, le tissu et remportaient les produits finis pour les écouler à Mirepoix ou ailleurs. Bien qu'il y ait eu sur le site un BARBIER à demeure, parfait lui-même, Pons d'Alet, un autre barbier effectuait d'innombrables navettes entre Mirepoix et Montségur: Pierre de Flairan, un tantinet chirurgien à ses heures(il effectuait les saignées) tandis qu'un MEDECIN-CHIRURGIEN Arnaud Rouquier attaché au service du seigneur, assista les blessés durant le siège. Ce barbier itinérant est aussi REMOULEUR, il emporte et ramène ciseaux et rasoirs. Il se charge d'acheter grains et tissus: Un chevalier lui donne un jour 10 ou 11 deniers toulzas pour acheter une émine de froment. A Bonnet, il apporte une autre fois 3 cannes de tissus de lin et un couteau. Sur la commande d'autres parfaits, il achète sur leurs deniers des tissus de laine et de lin. D'autres artisans travaillent sur le site: un parfait est FABRICANT DE BOURSES, sachant travailler le cuir il est également CORDONNIER et donne des souliers à un sergent avant la reddition. Mais d'après le témoignage d'A.R de Mirepoix, parmi les visiteurs qui séjournent au moins un certain temps sur le site et adorent les parfaits, un certain P. Raïmond est CORDONNIER. Guillaume de Salles est TISSERAND et Selon Guillaume Tardieu de Galliole, les hérétiques cousent une tunique pour un visiteur(en le faisant payer, très certainement). Au moins 9 parfaits étaient CHARPENTIERS, ils allèrent aménager en 1242 le donjon de Lavelanet provisoirement libéré par R de Péreille. Un MAITRE DES CHARPENTES (magister lignorum) était présent

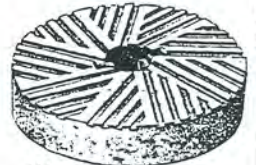
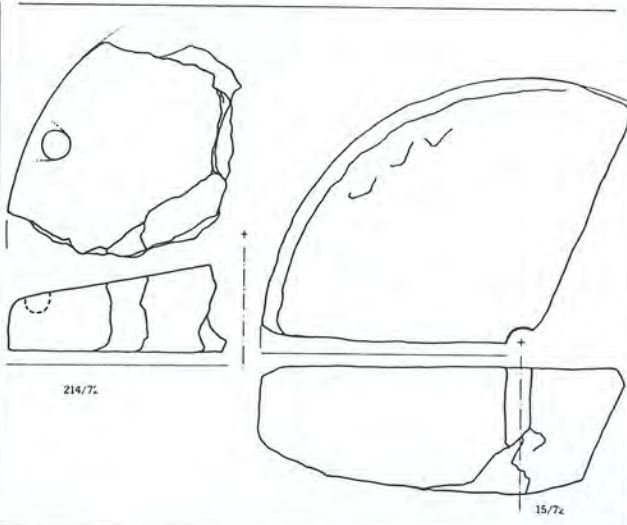
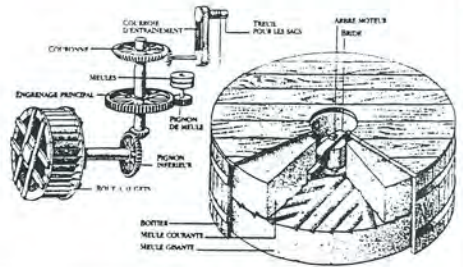
MONTSEGUR



Montségur :
meule portable
(musée de Vals)



Méreaux aux dessins du type roue de moulin. Toulouse et Montségur. Plombs D : 20/25 mm. Dessins de l'auteur d'après un relevé de J.-P. Sarret.



Mécanismes d'un moulin à eau et habillage d'une meule .

Montségur : fragments de meules : tournantes (214/72) gisante (15/72)

LES MEREUX DE MOULINS



Méreau de mouture d'Alost MAVTSOEN
VAN AELST XV^e siècle. RNB 1896.
D: 30 mm



Méreau de mouture XV^e siècle MVDDE
CORENS. RNB 1866. D: 27 mm



Portugal-XVeS
méreau de compte
roue de moulin



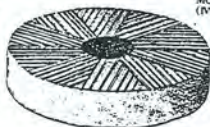
méreau de la corporation
des meuniers de Maestricht



méreau de plomb et étain
trouvé au "grand moulin" d'Haddenham
datant de 1803-ailes et rouages.

MODELE ROMAIN
(IV^e SIECLE AP J.-C.)

MODELE ALLEMANU
DU XVIII^e SIECLE



MODELE LINEAIRE

3 types d'habillages
de meules:



méreau de plomb anglais
XIV^eS engrenage de
moulin et meule dormante

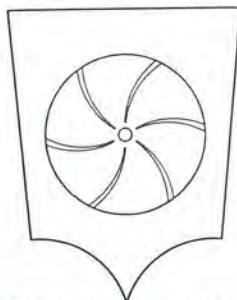
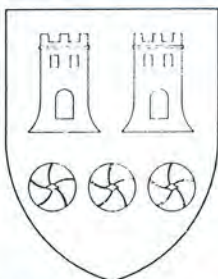


Antic AMAT de TORRES
prieur claustral de Canigó en 1600

MOLIG
une meule



méreau de plomb Montségur
dessins de meules?



armes parlantes: d'un prieur propriétaire de 3 moulins "les torres" en 1600
famille de meuniers catalans "molig": dessins de meules a types linéaire

au moins l'année précédente. Selon Gaillard du Congost, un FORGERON, Raimond Gros était présent parmi les hommes de Larroque d'Olmes venus régler un différend avec P.R de Mirepoix sous l'arbitrage de l'évêque cathare Bertrand Marty vers 1241. On ne sait pas s'il est revenu ou s'il est resté sur le site ensuite mais on retrouve en outre cité parmi les habitués un certain FERRIER (déformation du catalan Ferrer, ouvrier du fer, ferronnier, forgeron ou marechal-ferrant plus rarement). (témoignage de Raimond de Pereille). Alzeu de Massabrac le signale aussi: Ferrier, et ajoute: catalan. Bérenger de Lavelanet le signale dans les mêmes termes. L'absence de tout prénom au contraire de la plupart, souligne ce qui ne peut être qu'un surnom en rapport avec son métier, ce qui le différencie du bayle de P.R de Mirepoix nommé également pierre Ferrer et catalan lui-aussi, tué en 1244. Outre la mention du prénom, les bayles sont désignés dans les dépositions en indiquant leur titre. Un "Pierre Ferrier" est signalé par Bernard Cairola de Joucou, sans que l'on sache s'il s'agit du bayle ou bien d'un homonyme. Nous connaissons enfin sur le site UN MEUNIER, Pons Ais, et une BOULANGERE ou FOURNIERE, Guillaume Marty tous deux parfaits, et auxquels des visiteurs viennent porter du grain à moudre et leur pain à cuire (sans doute contre paiement). On aurait ainsi, par dérivation, la démonstration de l'utilisation d'équipements, respectivement en tant que moulin banal et four banal, par certains visiteurs des villages avoisinants (témoignage de Lombarde de Lavelanet: "...dit être allée plusieurs fois à Montségur dans la maison de l'hérétique Guillemette den Marty, qui était fournière..." "item elle dit être allée plusieurs fois dans la maison de l'hérétique Pons Ais pour moudre son blé au moulin de cet hérétique..." Doit-on rapprocher le fait que les postes de meunier et de boulanger étaient tenus par deux parfaits avec le fait que le pain qui semblait jouer un grand rôle dans l'alimentation de la communauté, était béni selon un rite particulier ? On entre là dans un rituel alimentaire qui semble souligné, comme par le fait remarqué précédemment que nul ne semble avoir livré des denrées présentes habituellement dans des textes touchant à la vie quotidienne d'autres régions, telles que: lait, fromages, volailles, oeufs surtout, souvent mentionnés dans des textes. Cette abstinence "religieuse" quasi-végétarienne (mis-à-part les poissons à la chair "froide") observée à la lettre, a dû entraîner des carences vitaminiques et nutritionnelles diverses dont les retombées seraient peut-être visibles sur les ossements à condition d'en retrouver (dans le cimetière du village-bas?) - les deux corps de l'aven du Trébuchet blessés par flèches mis à part). Parmi les visiteurs assidus ou temporaires du site, d'autres personnages occupent des professions plus nobles: un certain Carbonnel est "ECRIVAIN (public?) et deux personnages se font passer pour "AVOCATS" bien que les témoins en doutent (Rde Pereille et B de Lavelanet) il s'agit de Pascal de Roussillon, de Millas et pascal de Clair de Roussillon, tous les deux catalans curieusement, de même prénom, à moins qu'ils ne forment qu'une seule et même personne, par confusion sur la bourgade d'origine: Millas ou Clair. Les NOMS tirés de métiers sont

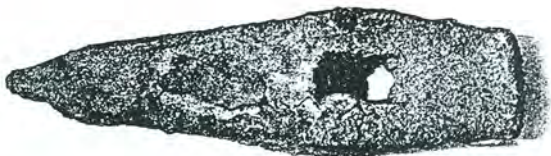
fréquents parmi les visiteurs temporaires du site: les PELLICIER de Lavelanet (=pelletier, vendeur de pelisses), FOURNIERE de Perelle (sans doute un matronyme), Raymond MERCIER diacre de Mirepoix (=au sens de colporteur) Pierre SABATIER (=savetier) parfait, évadé probable en mars 1244. Guillaume TOURNIER, parfait attesté à Montségur de 1236 à 1240 au moins (=tourneur, donc potier travaillant au tour).

Si ces éléments ne sont en aucun cas à utiliser en guise de preuves, certains pourraient nous fournir des indices, ou nous permettre des hypothèses.

LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES Des éléments recueillis depuis près de 25 ans de fouilles archéologiques, nous permettent de déduire la présence obligatoire d'autres corps de métiers comme les MAÇONS aussi indispensables que les charpentiers pour établir des structures d'habitat, ainsi que les TAILLEURS DE PIERRE dont on a retrouvé le fer d'un outil (un méreau de tailleur de pierre a également été trouvé mais il date de la reconstruction du site par des ouvriers de Guy de Lévis après le siège de 1244).



méreau en plomb aux armes des Lévis-2ème moitié XIIIeS



I S2 86 : outil de taille de pierre ; trouvé au cours des fouilles effectuées sur le chantier n° 1, des vestiges est du village médiéval.



Cambio

armes parlantes de l'Arte di cambio" ou corporation des changeurs de Florence semé de besants d'or (monnaies) sur champ de gueules.

Si le travail des CHANGEURS et des COMPTABLES est attesté, ce n'est que par la présence d'un méreau à compte de laiton (ou jeton anépigraphique) figurant la balance de change, mais les deux lis centraux situent la pièce dans la seconde moitié du XIIIe siècle, donc après le siège de 1244 et la reconstruction du site.

LA FORGE:

Quelques indices permettent de penser à l'existence d'une forge sur le site, comme la présence de déchets industriels sous la forme de scories de crasse de forge ou de four métallurgique (dont certaines glaçurées) mises à jour sur les habitats N.0, au Roc de la Tour et dans l'enceinte du château. (types des forges dites "à la catalane", dont on sait que certaines ont

de tout temps existé dans la vallée du Lasset. La proportion d'objets de fer qui représente plus de 93 % de l'ensemble des objets métalliques est à mettre en parallèle avec les premiers indices exposés, il faut noter la présence de 7855 éléments de clouterie montrant un échantillonnage complet de tailles de clous (charpente, ornements, maréchalerie etc..).

LE MATERIEL NUMISMATIQUE: partie du mobilier métallique non produit sur le site; les monnaies d'après l'état de l'inventaire des trouvailles dressées jusqu'en 1989, parmi 80 monnaies féodales françaises, on trouve 29 monnaies de Melgueil, 31 monnaies de Toulouse (raimondines) 4 monnaies de Morlaas. En 1970 lors de la fouille d'un des habitats du site, fut mise au jour une "pile" de 5 monnaies: 3 oboles raimondines et 2 deniers de Melgueil. Enfin, entre 1976 et 1983 les fouilles du poste de guet au lieu dit "Roc de la Tour" ont livré 13 monnaies de Melgueil et 1 denier raimondin. Ces monnaies ^{sont} visiblement contemporaines du siège, leur nombre relativement élevé pour un tel site pourrait s'expliquer comme ayant fait partie de la solde des hommes d'armes aux côtés des assiégés. On sait que la monnaie de Melgueil de moins bon titre était fréquemment utilisée dans les petites transactions. Rappelons par exemple qu'en dehors des deux "dépôts monétaires" ou "trésors" évacués clandestinement du site par les parfaits, ces derniers avaient conservé par-devers eux, une certaine quantité de monnaie pour régler la solde des hommes d'armes (P. Sirven donna à chaque sergent de Montségur 5 sous "toulzas" dans la nuit précédant la reddition" (déposition de Guill. de Bouan). Les monnaies trouvées ont donc très vraisemblablement été perdues durant les événements tragiques du siège soit par les soldats, notamment au cours des combats, soit par la population civile dans la panique des tirs et des "bombardements" des pierrières: "... tous, tant le témoin que les autres couraient ça et là à cause des attaques..." (déposition d'Adélaïde, veuve d'Alzieu de Massabrac). Rappelons enfin la relation de plusieurs centaines de monnaies de Toulouse et Melgueil dans un pot et disparues (G.R.A.M.E, 139) et d'un pot de monnaies intact dans la cabanne 1, éléments peut-être pris sous l'effondrement de structures d'habitat soit pendant le siège, soit lors de la phase de destruction du site s'il a été rasé (Hérésis N°9 p 67). Ce matériel numismatique, relativement abondant est caractéristique des monnaies ayant cours dans la région à cette époque et atteste des "relations des personnages sur le site, des personnages à l'argent.

LA PRESENCE D'UN ARTISANAT DU PLOMB: elle est attestée sur le site par trois types d'éléments: - la présence de nombreuses coulées de plomb, dont certaines de taille assez grosse, notamment 3 coulées: 25c76, 30c76, 32c76 (G.R.A.M.E pp 28,84) - la présence en parallèle d'une valve fragmentée de moule à méreau (6/65) en stéatite et de quatre mereaux de plomb issus d'un même moule, car présentant au recto comme au verso les mêmes défauts. (type 150/65).

- la présence totalement inhabituelle sur un site de ce type d'une bonne cinquantaine de mereaux auxquels s'ajoutent une quinzaine de menus objets (boutons de vêtements, bouclettes, boucles, fermails) ainsi que

plusieurs fusailles. Tous ces menus objets coulés à partir de valves de moules gravées, constituaient à l'époque médiévale un travail réservé aux artisans ouvriers de l'étain (nommés parfois "potiers d'étain ou bimbelotiers" dont le statut est décrit pour la première fois dans le livre des métiers d'Etienne Boileau en 1260. La grande majorité de ces objets se situent sur les zones d'habitat. Même si certains de ces méreaux appartiennent par leur style à la période "royale" de reconstruction (dessins nets, plus soignés, en relief, héraldique, filet circulaire de bordure en relief épaisseur de la tranche) la plus grande partie des méreaux appartiennent à la période 1209-44. La différenciation des deux styles de méreaux indique seulement que cette activité artisanale a été relancée après le siège. (L'analyse complète de ce mobilier dont l'importance n'a pas été mise en valeur ni par les archéologues ni par les historiens attachés au site, a été présentée dans la revue HERESIS N°9 de décembre 1987 pp65 à 91)

Qu'il nous soit permis d'apporter ici quelques éléments complémentaires: certains méreaux dont l'utilisation est encore discutée, présentent un graphisme qui nous a fait penser dans un premier temps à une représentation schématique de roues de moulin. Nous devons nuancer cette appréciation. L'hypothèse d'une utilisation de ces plombs comme bons ou acquits d'un droit de mouture s'est renforcée dans notre esprit et s'appuie sur les points suivants: - le fait est maintenant acquis que des méreaux de mouture ont existé, au moins dans d'autres pays (Portugal, Pays-Bas, Angleterre) et pour différents types de moulins, à eau ou à vent: le méreau d'un meunier de Maestricht qui représente le personnage tenant son moulin est caractéristique. En 1980, ont été trouvés des méreaux en plomb et étain sur le site dit du "Grand Moulin à Haddenham (Cambridgeshire) ce moulin datant de 1803. L'un de ces plombs montre nettement à l'avant le dessin en croix des ailes d'un moulin à vent, tandis qu'au revers, nous pouvons voir les dessins d'un rouage interne. (M.J BONSER and R/H THOMPSON : Tokens found in Haddenham, cambridgeshire and a seventeenth-century issue, in: British numismatic journal Vol 54 1984 pp243-247) Que ce soit pour un moulin à vent ou à eau, à différentes époques, on a figuré sur des méreaux, des éléments de mécanisme de ces moulins (ailes, roues à augets, engrenages, ou dessins de meules = cf notre planche de dessins) Le site de Montségur ne disposait pas d'un moulin à eau (on trouve seulement trace à partir de 1510 d'un moulin "ferrier" à Montségur-bas) Mais les fouilles ont mis en évidence plusieurs fragments de meules de moulins à bras (dont le fonctionnement est décrit avec précision: G.R.A.M.E pp152-153). Ces éléments joints au fait que les textes semblent confirmer une utilisation "banale" de ces moulins (des gens extérieurs portaient leur grain à moudre au meunier Pons Ais (témoignage de Lombarde de Lavelanet) semblent parfaitement justifier l'utilisation de méreaux de mouture dont le dessin pourrait figurer non pas des roues de moulin, mais un type d'habillage de meule (type romain stylisé (avers du plomb 1 ?) ou bien la stylisation du grain ou granulé de la roche elle-même visible sur le cliché de la meule du musée de Vals.

En ce qui concerne le décor des boutons de plomb, nous avons attiré l'attention sur le fait qu'il présentait des similitudes avec le décor de bordures des méreaux à compte des marchands italiens ou "lombards". Hérésis N°9 p79 alors même que l'on connaissait les liens existant entre les cathares occitans et ceux des cités italiennes. Les deux lettres recues à Montségur, en provenance de Crémone, durant le siège en sont un autre exemple. Soulignons encore ici, le nom du témoin: LOMBARDE de Lavelanet. ce qui a pu être un matronyme semble indiquer une origine italienne d'une partie de ses ascendants proches.

Ce n'est pas l'un des plus petits mérites de l'archéologie, de nous avoir permis de compléter et de corriger la vision du site de Montségur que nous avions initialement. Des exemples tels que cette production d'objets de plomb que l'on rencontre surtout en milieu urbain (une trentaine de plombs seulement sur un site aussi important que St Denis) ou d'autres exemples d'artisanats décrits (travail de l'os, du verre etc..) éclairent les zones de la vie matérielle d'un jour différend. Dans un même ordre d'idée, la présence de fragments d'os de suidés (cocons sauvages, sangliers), de bovidés, de moutons, chèvres, lapin, poissons tels que mulets, daurades, loup, bars rares ainsi que d'animaux sauvages comme cerfs, chevreuils, lapins de garenne, pigeons indique une diversification de l'alimentation carnée que les textes n'indiquent pas, cela au moins pour une partie des occupants du site. Par l'examen toujours plus approfondi de l'ensemble de ces éléments, nous parviendrons, il faut l'espérer à cerner au plus près les habitudes et les activités réelles des occupants de ce site particulièrement bien "documenté".

J. LABROT

BIBLIOGRAPHIE: Nous remercions ici Monsieur Jean Duvernoy, et le Centre National d'Etudes Cathares (centre René Nelli) qui ont bien voulu nous communiquer le texte manuscrit et tapé à la machine de la traduction des dépositions des survivants de Montségur devant l'Inquisiteur FERRIER par Jean Duvernoy (fonds Doat). Nous ne pouvons que souhaiter une publication prochaine de ces documents fondamentaux.

ROQUEBERT.M: "Mourir à Montségur" Privat 1990

G.R.A.M.E: Montségur: 13 ans de recherches archéologiques 1980

DIEULAFAIT.: Numismatique et archéologie in: Archéologie et vie quotidienne aux XIII-XIVeS en Midi-Pyrénées-catalogue de l'exposition du Musée des Augustins Toulouse 1991

LABROT.J: Etude des éléments numismatiques de Montségur: Les méreaux de la période médiévale in: HERESIS N°9 - décembre 1987 pp6591. C.N.E.C

CASTAING-SICARD .M / Monnaies féodales et circulation monétaire en Languedoc X-XIIs Toulouse 1961

ENGEL et SERRURE: traité de Numismatique du Moyen-Age 1894-1905

BLANCHET et DIEUDONNE: Manuel de Numismatique Française TIV: monnaies féodales 1936

BELAUBRE.J: Histoire numismatique et monétaire de la France Médiévale-1986

"HISTORIENS ET ARCHEOLOGUES" Actes de la 3eme session d'Histoire médiévale de Carcassonne organisée par le C.N.E.C/Centre Rene Neill
28aout-1er septembre 1990-HERESIS 1991-Éditions Peter Lang

Cet important ouvrage regroupe l'ensemble des interventions et des conférences qui se déroulèrent autour de ce thème à Carcassonne sous la Présidence du Professeur Jean-Marie PESEZ vice-président du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique.

Le propos majeur de ce colloque était d'abors de permettre une confrontation d'Archéologues et d'Historiens afin de tenter de dresser un bilan des rapports et des échanges entre les chercheurs de ces deux domaines majeurs qui deviennent de plus en plus souvent complémentaires et indissociables dans les faits si l'on veut qu'une recherche soit menée avec un maximum d'efficacité. Cette tendance qui n'est pas nouvelle s'accroît cependant en dépit de difficultés relationnelles intermittentes et inévitables entre scientifiques lorsqu'il faut confronter des techniques et des méthodes de travail et d'investigation très différentes. C'est ce que laisse apparaître les discours préliminaires de Jean Marie Pesez et de l'Historienne M. Bourin de l'Université de Tours. Le temps est loin cependant où l'Histoire Science Ancienne et éprouvée regardait de haut l'Archéologie discipline jeune, et balbutiante, surtout dans sa partie médiévale. Cette dernière a eu le temps de faire ses preuves. Cependant, aucune des deux spécialités ne peuvent demeurer autonomes en raison de leurs faiblesses respectives: L'Archéologie est une discipline technique, qui est amenée à détruire lors des fouilles les documents sur lesquels elle travaille. On pourra de moins en moins s'improviser archéologue au sens initial du terme. L'Archéologie est la science des objets, ses apports touchent un domaine encore à explorer, celui de l'Histoire de la vie quotidienne, ou plus justement, de la Culture matérielle. L'Archéologie permet de corriger les perspectives issues des textes qui étaient souvent, surtout dans le cas des textes médiévaux, les écrits peu nombreux d'une minorité pour une minorité. Cependant, les sites fouillés, riches en documentation écrite présentent sans conteste par ce double éclairage, un relief particulier. Les historiens ont souvent appelé la civilisation de la Sicile, "arabo-normande" alors qu'en fait elle est beaucoup plus arabe que normande. L'archéologue s'en aperçoit à travers les constructions, les céramiques tandis que le numismate le constate à travers les émissions monétaires: Ces dernières restituent en outre une autre composante importante: l'influence Byzantine. Certaines monnaies de bronze reflètent le modèle offert par le follis byzantis, mais si les pièces sont frappées au nom du roi Roger, elles portent leurs légendes en caractères coufiques avec une date donnée en années de l'hégire. L'historien constate la place tenue auprès des rois normands par des conseillers arabes et le fait que la

frappe des monnaies était confiée à des spécialistes musulmans. Cependant, en fonction de la complexité des problèmes à résoudre, l'Histoire doit faire appel à des disciplines ou des techniques d'appoint nouvelles et complémentaires telles que la linguistique ou la sémiologie tandis que l'archéologue fait appel de plus en plus souvent à un vaste ensemble d'"Archéosciences" et utilise les données de disciplines comme la sédimentologie, l'ichtyologie, la palynologie, la paleocarpologie ou celles de la xylogologie et de l'antracologie qui nous apprennent par exemple que contrairement à une opinion répandue, les bois sont utilisés verts sitôt après la coupe et que le châtaignier est peu présent au Moyen-Âge, que ce soit dans les objets fabriqués (les tonneaux) ou la construction. D'autres disciplines ou technologies sont utilisées en préalable à la fouille: La photographie aérienne a acquis ici des lettres de noblesse spécifiques, la toponymie permet en situant sur le terrain les lieux-dits-caractéristiques, de recomposer en partie la disposition des lieux. La prospection de terrain s'inscrit à plusieurs stades de la recherche. Si l'historien fait appel à la généalogie, à l'iconographie (qui nous a indiqué le plus fidèlement la disposition et le détail des mottes castrales à travers les dessins de la tapisserie de Bayeux par exemple) l'archéologue utilise l'anthropologie, pour, à travers l'étude des squelettes, recomposer une vue plus sûre de l'éventail des populations. Cette démonstration est suivie d'un certain nombre d'exemples de fouilles tentant de mettre en pratique ces conceptions. Il faudrait pouvoir disséquer en détail ces comptes-rendus, ce que l'on ne peut faire ici faute de place. Nous nous contenterons d'aborder les points qui sont au centre de nos préoccupations particulières: LA NUMISMATIQUE. Cette discipline est finalement très peu présente dans ces synthèses. On aborde encore trop l'étude des monnaies, si tant est que cela soit fait, sous le seul aspect d'élément de datation stratigraphique. Le seul rôle d'une monnaie doit-il réellement demeurer celui d'une balise chronologique des strates et des autres objets? Quelle place l'archéologue laisse-t-il à l'équipe de numismates dont il devrait s'entourer? Nombreux sont pourtant les travaux en ce domaine qui font désormais la place au rôle économique de la monnaie, comme traceur ou jalon des courants commerciaux et des échanges, tandis que des analyses du métal, notamment en cas de découvertes "trésoraires" apporteraient des renseignements complémentaires concernant les zones d'extraction des minerais. Ici, comme ailleurs, il serait souhaitable que des équipes travaillent ensemble, pour conduire de front une lecture des textes éclairant ces aspects numismatiques et monétaires afin de mettre en lumière maximale l'intérêt de ces objets. Seul exemple intéressant des perspectives à atteindre, le compte-rendu de la fouille du prieuré clunisien de Saint Nicolas d'Acy (Oise) sous l'angle de l'archéologie funéraire: La présence d'ossements d'enfants dans certaines tombes et les inhumations successives peuvent faire

penser à des sépultures de donateurs laïcs et de leur famille. Dans la salle du chapitre, les inhumations sont également nombreuses, par contre la sacristie ne contenait aucune sépulture. Ces dernières remarques de l'auteur, Philippe Racinet (C.A.H.M.E.R) confirment l'idée qu'il existe dans le prieuré lui-même (église et lieux réguliers) une localisation des inhumations. Même si la place manque, on n'inhuma pas n'importe où. Cette localisation s'accompagnait-elle d'une sectorisation sociale ou "professionnelle"? Ici l'impression qui demeure est celle d'une réservation de lieux aux adultes masculins (moines, prieurs, donateurs). Les catégories sociales les moins élevées étaient enterrées dans le cimetière paroissial. Ces remarques viennent confirmer et éclairer nos propres recherches touchant aux rites funéraires liés aux réseaux capitulaires. La monnaie peut jouer ici un rôle déterminant dans sa relation avec le squelette, et sa présence en contact des ossements, dans la terre de brassage ou dans le remblai ne signifie pas la même chose. Ainsi, dans la terre de remblai d'une sépulture de l'église, une demi-monnaie est volontairement cassée en deux. Ce denier de bas-argent de Louis VI n'a presque pas circulé (faible taux d'usure). Dans la terre de brassage d'une autre tombe, une monnaie très usée est pliée en quatre volontairement: c'est un denier de billon de Thibaut III comte de Champagne (1125-1152). Bien que la valeur de ces pièces à leur époque ait été faible, le numéraire était rare. On peut alors aborder le problème très spécifique sous l'aspect des mentalités: y a-t-il eu volonté de marquer un symbole? d'exprimer le désintéressement du défunt vis-à-vis des richesses terrestres? ou bien plus simplement, s'agissait-il de détériorer des objets appartenant au mort, afin de parer à tout risque de profanation de la sépulture et de vol? Dans un contexte voisin, on se rappellera la position de la monnaie dans la bouche des morts antiques (obole à Charon) ainsi que la présence dans certaines tombes à différentes époques d'objets volontairement détériorés (scurasaxes mérovingiennes pliées en deux ou en trois, sceaux ou éperons brisés à l'époque médiévale). Les importants travaux de Monsieur Dhenin, du cabinet des médailles sont les seuls cités, à propos des trois découvertes monétaires de Carcassonne (M. Dhenin: Le troisième trésor monétaire du château comtal de Carcassonne ds: Bull de la soc d'Etudes Scientifiques de l'Aude Tome LXXVI 1976 pp189-199). Le premier trésor découvert en novembre 1923 dans la partie nord de la cour du château comtal contenait une vingtaine de pièces dont 9 au moins, étudiées par le chanoine Cals ont été attribuées au Vicomte Raymond-Roger Trencavel (1194-1209). Un second trésor fut trouvé un peu plus tard à proximité du premier et contenait deux kilos de monnaies sur lesquelles, une trentaine de pièces étudiées étaient des deniers melgoriens. Le troisième trésor trouvé en 1974 à l'est des précédents au pied de la tour du Major contenait 216 pièces dont 214 monnaies de Raymond-Roger Trencavel. Les trois dépôts monétaires contemporains, ont été trouvés dans la partie nord de la cour sur une distance ne dépassant

pas une quinzaine de mètres. Grâce à la découverte de ces trésors, on sait maintenant que la frappe du denier carcassonnais s'est poursuivie jusqu'au début du XIII^{ème} siècle alors qu'on l'arrêtait antérieurement peu après le milieu du XII^{ème} siècle. Cette découverte constitue un autre apport à l'histoire: La présence de ces trois trésors monétaires contemporains enfouis à quelques mètres de distance nous renvoie à un épisode dramatique de la vie de la cité: le siège de Carcassonne en 1209 par l'armée des croisés venus du Nord. Ici, l'Archéologie rejoint les textes et illustre de manière touchante la convergence des sources: La Citadelle est investie le 1^{er} août par les croisés. Le 15, Raymond Roger vient négocier la capitulation au camp des croisés, auprès du conseil des barons. Les habitants pourront sortir saufs de la Citadelle durant une journée à condition de partir "en chemise et en braie" en abandonnant tous leurs biens aux vainqueurs. Pierre des Vaux de Cernay affirme que les habitants "sortirent de la ville ne portant que leur péché". Nul doute que certains de ces malheureux aient enfouis leur maigre avoir dans l'espoir de le soustraire avant leur départ à la rapacité des vainqueurs, en caressant le vain espoir d'un possible retour.

Dans la dernière partie de ces compte-rendus, un groupe de plusieurs études aborde enfin les problèmes afférents au site médiéval du château de Montségur dont l'histoire rejoint celle du château de Carcassonne, ou plutôt la suit, pour clore ces années terribles des guerres dites "albigeoises". Après les allégations fantastico-alléchantes d'un Fernand Niel, les archéologues ont confirmé par les fouilles du terrain, que l'on pouvait maintenant différencier trois étapes d'occupation du Pog :- durant Montségur I, existait un premier castrum dont on ne sait rien si ce n'est qu'il était totalement ruiné aux alentours de 1200 - Montségur II: a été reconstruit vers 1204 par Raymond de Pereille à la demande de l'église Cathare qui souhaitait vraisemblablement faire du site le siège principal de la secte en France, tout au moins en Occitanie. Ce site sera investi en 1244 après un siège mémorable, alors qu'il abritait une communauté de plus de deux cent parfaits et parfaites. Cette occupation a été confirmée par un abondant matériel de fouilles et notamment des éléments numismatiques qui sont ici encore insuffisamment mis en valeur, notamment en ce qui concerne l'importante quantité de méreaux en plomb (une cinquantaine au total) exceptionnelle sur un site de montagne. Ces objets se répartissent également en partie sur l'occupation dite de Montségur III qui date de la reconstruction du château après le siège par les autorités mandatées par le roi et par le nouveau propriétaire: Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix. Nous nous efforcerons de développer certains de ces éléments dans les pages suivantes. Au total, les pages de ce colloque permettent de manière très intéressante de resituer la problématique d'ensemble des liens modernes existant entre l'Histoire et l'Archéologie et d'étendre ces liens à tout l'ensemble des sciences encore qualifiées d'annexes, en attendant de les voir prendre la place qui leur revient dans son entier.

CLAUDE SILBERSTEIN

Membre de l'Association
Internationale des Numismates
Professionnels

JETONS . MONNAIES . MEDAILLES

MAGASIN

39, rue Vivienne 75002 PARIS

Tel .(1) 42.33.19.55

NOMBREUX
ARTICLES
SUR LES
MÉDAILLES
JETONS
MONNAIES
DU
MOYEN-ÂGE

N° 119, 137, 145 A 155

TABLES DANS LE N° 160

*Veuillez me faire parvenir, sans
engagement de ma part, un spécimen de*

NUMISMATIQUE
REVIGNY

Le mensuel des collectionneurs
de monnaies

Voici mon adresse complète :

COMPLÉTEZ ET POSTEZ VITE

NUMISMATIQUE & CHANGE
12, rue Polncaré, 55800 REVIGNY
Tél. (29) 70.58.33

Cercle de Bourgoigne

Renseignements
Inscriptions:
secrétaire
Y. Deleu
40, rue d'Halluin
F-59960
Neuville-en-
Perrain.



Assoc. B. B. Lucr. É. 1901: J. O. G. feu: 1985:

C.N.R.J.M.M.A

COMITE DE
REDACTION
DU BULLETIN
ET DE
L'INVENTAIRE

J. LABROT
D. DELGRANGE
J. P. GHORIS
J. HENCKES

LISEZ

LA PALLOLE

BULLETIN DE

l'association numismatique
du roussillon

ADRESSE:

MUSÉE NUMISMATIQUE JOSEPH PUIG

(SPLENDIDES COLLECTIONS CATALANES)

42 AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE

F-66000 PERPIGNAN

Adressez votre courrier à:

C.N.R.J.M.M.A

Monsieur LABROT Jacques
2 impasse Nungesser et Coll
F-78000 VERSAILLES